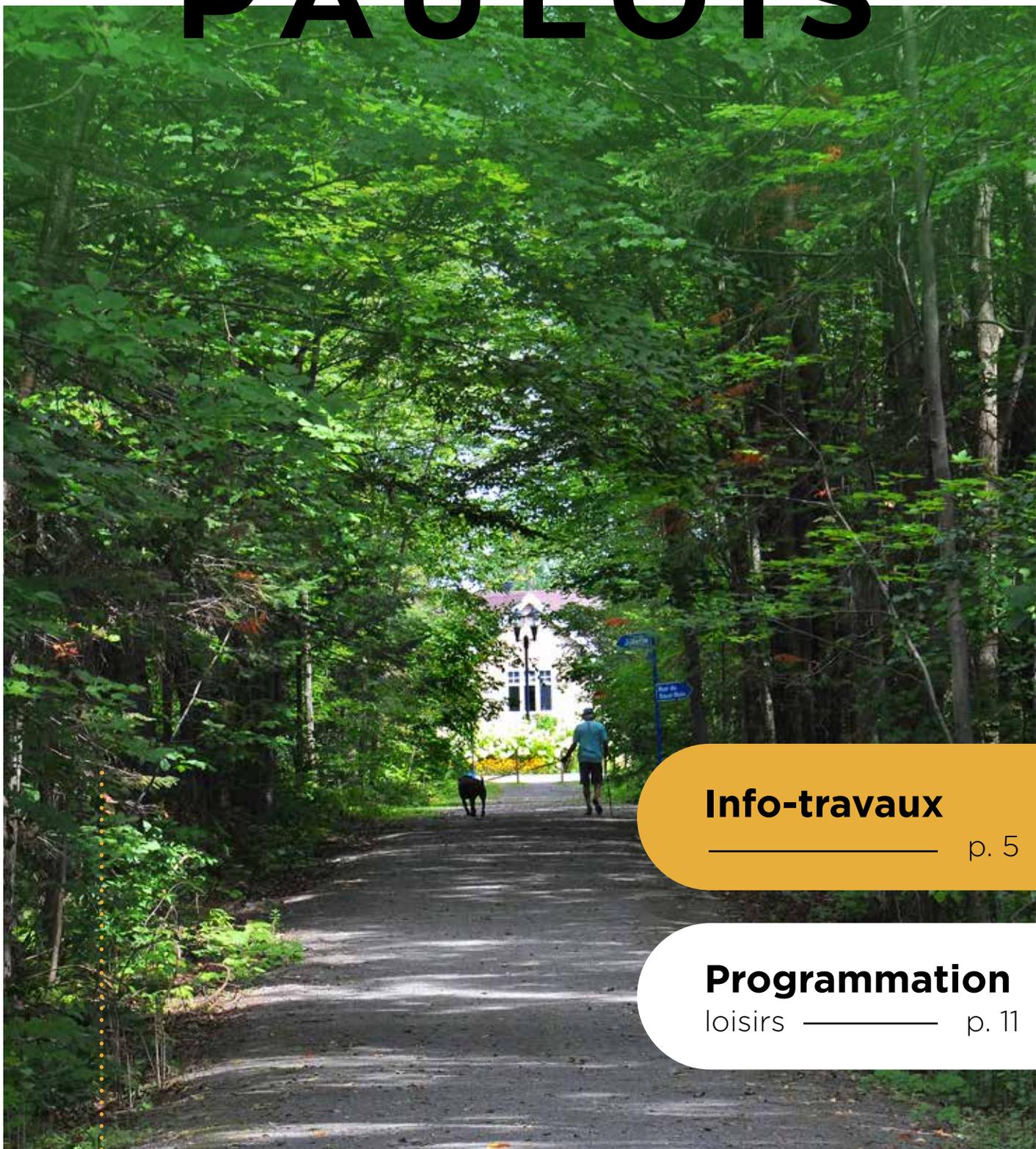


mon  
**PAULOIS**



**Info-travaux**

————— p. 5

**Programmation**

loisirs ————— p. 11

# Mon Paulois été 2023

## MOT DU MAIRE

Le beau temps et la chaleur sont enfin arrivés afin de profiter des joies de la saison estivale. Synonyme de vacances pour la majorité d'entre nous, l'été est la saison la plus appréciée. Nous en profitons pour passer le plus de temps possible à l'extérieur, que ce soit en visitant des festivals, en pratiquant des activités de plein air ou encore en se réunissant entre amis sur le bord de la piscine!

À la Municipalité, les équipes ont justement travaillé à préparer l'été à Saint-Paul : entretien des parcs et des installations, programmation d'événements estivaux et plus encore.

## Une multitude de projets en loisirs et culture

Pauloises et Paulois, vous avez été ou serez bientôt témoins de la réalisation de plusieurs projets. Tout d'abord, le terrain de baseball du parc Amyot a été remis à neuf en mai dernier et des dalles de béton ont été ajoutées sous les estrades.

Ensuite, tel qu'annoncé, de gros travaux sont en cours dans deux de nos parcs municipaux. Au parc des Berges (Île Vessot) s'ajouteront un bâtiment utilitaire, une zone de rafraîchissement, une patinoire (en hiver) et un espace détente couvert. Ainsi, ce parc sera encore plus attrayant pour les familles qui pourront profiter de ces nouvelles installations. Les travaux se poursuivront jusqu'à l'automne. Un sentier d'hébertisme sera aménagé au parc du Bourg Boisé. Les travaux se dérouleront jusqu'à la mi-août. Pour en savoir plus sur les nouveautés dans nos parcs cet été, rendez-vous à la page 13 de ce bulletin municipal.

La mise à jour de la Politique familiale et des aînés est également toujours en processus. Les démarches de consultation sont déjà entamées depuis quelques semaines auprès des diverses clientèles. Je tiens à remercier les bénévoles du comité qui sont très impliqués et qui effectuent un travail remarquable. Nous visons adopter cette nouvelle politique à la fin de l'automne 2023.



## Une crue printanière sous surveillance

La crue printanière de cette année a été particulièrement longue pour plusieurs municipalités et villes du Québec. À Saint-Paul, nous avons porté une attention particulière à la crue printanière des rivières L'Assomption et Ouareau. Avec les quantités importantes de pluie que nous avons eues, nous avons été en mode prévention en surveillant attentivement les niveaux d'eau et les ponts.

Essentiellement, nous avons eu des volumes d'eau pour les deux rivières plus hauts que la normale s'approchant des niveaux que nous qualifions d'une fois par cent ans. Au final, un petit nombre de résidences ont été inondées, sans plus.

Depuis deux ans, nous effectuons des travaux préventifs de bris de glaces sur la rivière L'Assomption afin de nous assurer qu'aucun embâcle ne se forme. Je tiens à féliciter notre équipe municipale et, particulièrement, les employés du Service des travaux publics qui sont fortement sollicités durant cette période.

## La fin d'un processus, maintenant la mise en application

Au Service de l'urbanisme et de l'environnement, nous sommes très heureux d'avoir terminé le long processus d'adoption du nouveau Plan d'urbanisme et la mise à jour de nos principaux règlements d'urbanisme. Maintenant, notre équipe doit s'assurer de mettre en application tous les changements occasionnés par cette refonte.

La saison estivale est également une période de travail acharné pour ce Service qui reçoit de nombreuses demandes de permis, qui doit effectuer de nombreuses inspections et également faire respecter le règlement sur l'utilisation de l'eau potable. D'ailleurs, nous suggérons aux citoyens de prendre rendez-vous avant de se présenter à la mairie pour discuter avec les employés de ce Service.

## Quelques travaux à venir sur le territoire

L'arrivée de l'été signifie également l'arrivée de la période des travaux sur le territoire. Je vous invite à consulter l'info-travaux à la page 5 de ce bulletin pour en savoir plus. En gros, il y aura des travaux de réfection de pavage pour les rues Guibord, Évangéline et Loranger, de pavage d'une section de la piste cyclable sous les tours d'Hydro-Québec et de réaménagement du chemin Champoux.

Ce printemps, nous avons également octroyé plusieurs contrats à des firmes spécialisées pour la préparation de plans et devis. Ainsi nous préparons les travaux qui devraient se réaliser en 2024 pour les projets suivants :

- Stabilisation du talus le long de la rivière L'Assomption étant donné qu'un glissement de terrain est survenu en face du 306, chemin Guilbault ce printemps.
- Réfection des réseaux d'égout et d'aqueduc sur la rue Royale et le chemin Saint-Jean. Un mandat d'étude géotechnique a été octroyé afin d'analyser les sols avant de planifier les travaux. D'ailleurs une rencontre avec les citoyens de ce secteur aura lieu à l'automne.

## Une jeune Pauloise vivra l'expérience Valréas!

L'échange jeunesse entre la ville de Valréas (en France) et la Municipalité de Saint-Paul a repris cette année après une pause pandémique de près de 3 ans. La Pauloise Baowa Pierrette Mcumbe sera notre représentante à Valréas pendant quelques semaines cet été. Nous lui souhaitons de vivre une expérience mémorable.

À Saint-Paul, nous recevrons M<sup>me</sup> Jeanne Quentin de Valréas quelques semaines pendant la saison estivale.

Cette opportunité que nous offrons à nos jeunes est une occasion unique de vivre un échange culturel enrichissant. L'instant d'une saison, les participants découvrent une ville étrangère, y travaillent et vivent de multiples expériences.

## Un petit mot sur la courtoisie et le civisme

En terminant, j'aimerais rappeler à tous qu'il est important de faire preuve de civisme, de respect et de courtoisie dans vos échanges avec les élu(e)s et employé(e)s municipaux. Malheureusement, certains ont vécu de mauvaises expériences dans les dernières semaines. Désormais, nous appliquons un principe de « Tolérance zéro » envers l'incivilité et la violence à l'égard des membres de l'équipe municipale. Toutes les demandes orales ou écrites allant contre ce principe seront jugées irrecevables. Nous vous remercions de votre collaboration.

Je souhaite donc à tous les citoyens et citoyennes un merveilleux été. Profitez-en pour passer du beau temps avec vos proches à l'extérieur et, qui sait, peut-être nous croiserons-nous à l'un de nos événements municipaux!

Alain Bellemare,  
Maire



**Alain Bellemare**

Maire



**Alexandra Lemay**

Siège 1



**Jacinthe Breault**

Siège 2



**Marc Pelletier**

Siège 3



**Mélanie Desjardins**

Siège 4



**Dominique Mondor**

Siège 5



**Mannix Marion**

Siège 6

# Info-Paulois

## PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL

19 juin

10 juillet

21 août



### Taxes municipales : Échéances et modes de paiement

La Municipalité vous rappelle que l'échéance du 3<sup>e</sup> versement de taxes est le **11 juillet 2023**.

*Si votre compte de taxes est acquitté par votre prêteur hypothécaire, vous devez vous-même lui en transmettre une copie et vous assurer qu'il règle vos taxes conformément aux échéances des versements.*

### Modes de paiement :

- **Par la poste :**  
par chèque libellé au nom de la Municipalité de Saint-Paul (10, chemin Delangis, Saint-Paul (Québec), J0K 3E0). S.V.P. joindre votre coupon de paiement en vous assurant que le numéro de matricule y apparaît.
- **Au comptoir de la Mairie :**  
en argent comptant ou par chèque libellé au nom de la Municipalité de Saint-Paul ou encore par paiement direct (carte débit seulement). N.B. : Les cartes de crédit ne sont pas acceptées.
- **À votre institution financière :**  
au guichet automatique ou au comptoir caisse.
- **Paiement en ligne :**  
par l'intermédiaire du site Internet de votre institution financière en inscrivant les 19 chiffres du numéro de référence pour paiement se trouvant sur les coupons de versement de votre compte de taxes.

### Fermeture des bureaux municipaux

La bibliothèque Fernande-Richard sera fermée les vendredis 23 et 30 juin ainsi que les samedis 24 juin et 1<sup>er</sup> juillet

**FERMÉ - 23 juin**  
Fête nationale

**FERMÉ - 30 juin**  
Fête du Canada

**FERMÉ (Vacances estivales)**  
du 14 juillet à midi jusqu'au  
30 juillet inclusivement

### Station de vidange sanitaire pour les VR

Nous vous rappelons qu'une station de vidange sanitaire pour les véhicules récréatifs est disponible à l'entrepôt municipal (70, chemin Delangis). L'utilisation de cette installation est totalement gratuite. Nous comptons sur la collaboration des utilisateurs pour conserver cet endroit propre en tout temps.

# Info-travaux

Plusieurs travaux auront lieu pendant la saison estivale sur le territoire de Saint-Paul.



## RUES ÉVANGÉLINE, GUIBORD ET LORANGER

Des travaux de réfection du pavage des rues Évangéline et Guibord sont prévus au courant de l'été ainsi que la réfection des bordures et du pavage de la rue Loranger. C'est l'entreprise Asphalte Lanaudière inc. qui réalisera les travaux pour la somme de 257 458,92 \$, taxes incluses.



## PAVAGE D'UNE SECTION DE LA PISTE CYCLABLE SOUS LES TOURS HYDRO-QUÉBEC

Une section de la piste cyclable située sous les tours d'Hydro-Québec (entre le boulevard de l'Industrie et la rue de la Traverse) sera pavée pendant la saison estivale. C'est l'entreprise Sintra inc. qui réalisera les travaux pour la somme de 331 846,59 \$, taxes incluses. Pour ce projet, la Municipalité a obtenu une aide financière de 100 000 \$ du Programme d'infrastructures Municipalité amie des aînés (PRIMADA) du gouvernement du Québec.

## RÉAMÉNAGEMENT DU CHEMIN CHAMPOUX

À la suite d'une consultation citoyenne avec les résidents du chemin Champoux concernant des problèmes de circulation dans le secteur, des travaux de réaménagement de type « projet pilote » sont en cours afin de reconfigurer le chemin Champoux en rond-point. Ce projet-pilote sera en évaluation pour une période approximative d'un an. Au terme de ce projet pilote, la Municipalité recueillera les commentaires des résidents et prendra une décision entre aménager de façon permanente la rue en rond-point ou convertir la rue en sens unique.

D'autres travaux seront également réalisés pendant l'été comme la construction d'une piste cyclable adjacente au Havre Paulois, le remplacement des frênes qui ont été abattus au printemps et la plantation d'arbres dans les bandes riveraines.



## Pour en savoir plus sur les travaux en cours et à venir,

consultez notre page Web **Info-travaux** au [www.saintpaul.quebec/services/services-aux-citoyens/info-travaux](http://www.saintpaul.quebec/services/services-aux-citoyens/info-travaux);

Pour toute question concernant les travaux, vous pouvez également contacter le Service des travaux publics au **450 759-4040, poste 241.**

# Mon milieu de vie



## Nouveau règlement sur l'occupation, l'utilisation et l'entretien des emprises municipales

À la suite de la refonte du Plan et des règlements d'urbanisme, des nouveautés ont été apportées à certains règlements municipaux, notamment celui sur l'occupation, l'utilisation et l'entretien des emprises municipales.

### Les impacts dans la vie quotidienne des citoyens et citoyennes :

- Remisage d'équipement de jeux dans la rue : Lorsque les équipements tels que les paniers de basketball et les buts de hockey ne sont pas utilisés pour jouer dans la rue, ils doivent être remis sur le terrain jusqu'à la prochaine période de jeux. Cette mesure vise à réduire le risque d'impact avec les véhicules et les travailleurs (vidangeurs et nettoyage de rue).
- Végétaux : la plantation de végétaux ne dépassant pas 1m de hauteur à maturité et placée à plus de 2,5 m de la bordure de rue ou du centre du fossé est maintenant autorisée dans l'emprise municipale.

Ce règlement gère aussi l'entretien de l'emprise municipale, les balises hivernales, la localisation des bacs à ordures en bordure de rue et les travaux nécessitant l'entreposage de matériaux dans la rue. Ce règlement est disponible sur le site Web de la Municipalité au [saintpaul.quebec](http://saintpaul.quebec), à la page « Réglementation municipale ».



## Politique de soutien financier écologique

La Municipalité de Saint-Paul a mis sur pied plusieurs programmes dans le but d'aider financièrement ses citoyens dans leur virage vert et pour la pratique d'activités diverses liées au loisir et à la culture.

Voulant contribuer à l'environnement, la Municipalité de Saint-Paul a créé son premier programme concernant les couches lavables en 2011. Ensuite, d'autres programmes de soutiens financiers écologiques ont été mis sur pied pour répondre aux besoins des citoyens et c'est en 2023 qu'elle a modernisé sa politique de soutien financier écologique.

Programmes disponibles pour l'achat de :

- couches lavables
- produits d'hygiène féminine
- récupérateur d'eau de pluie
- toilette à faible débit
- arbre en cour avant (NOUVEAU)

Informez-vous auprès du Service de l'urbanisme et de l'environnement au [environnement@saintpaul.quebec](mailto:environnement@saintpaul.quebec) ou au 450 759-4040, poste 231.

# Du succès pour les activités environnementales à Saint-Paul ce printemps!

En avril et mai derniers ont eu lieu des activités environnementales et les citoyens de Saint-Paul ont été au rendez-vous!

## CORVÉE DE NETTOYAGE 22 AVRIL

La corvée de nettoyage 2023 a permis de nettoyer la rive du ruisseau Saint-Pierre. Plusieurs enfants ont participé à l'événement d'une durée de 2 h 30 qui a permis le nettoyage de la piste cyclable. Merci aux bénévoles pour ce beau geste!

Si vous aimiez voir la corvée se faire dans votre quartier, vous pouvez joindre le Service de l'urbanisme et de l'environnement au ;

[environnement@saintpaul.quebec](mailto:environnement@saintpaul.quebec) ou au 450 759-4040, poste 231.



## CONFÉRENCE HORTICOLE ENVIRONNEMENT 26 AVRIL

Quelques citoyens sont venus assister à la conférence de Monsieur Serge Fortier « Les besoins en eau des végétaux - démystifier les arrosages » le 26 avril dernier. Trois d'entre eux ont eu la chance de repartir avec des ensembles d'arrosage écologique.

Monsieur Fortier a présenté le principe de capillarité qui, s'il est bien contrôlé, peut aider à récolter plus de légumes dans le jardin sans avoir à arroser autant. Étendre des feuilles déchiquetées ou du gazon fraîchement coupé pour couvrir le sol à nu dans le jardin vous aidera à réduire les besoins en eau de vos plantes. Essayez-le!



## JOURNÉE DE DON D'ARBRES ET DE COMPOST 13 MAI

Les citoyens étaient invités à venir se procurer du compost, des boutures d'arbres ainsi que des « Rudbeckia Goldstrum », fleur emblématique de Saint-Paul, le 13 mai dernier à l'entrepôt municipal. Parmi tous les participants, deux personnes ont gagné un arbre à planter sur leur propriété.

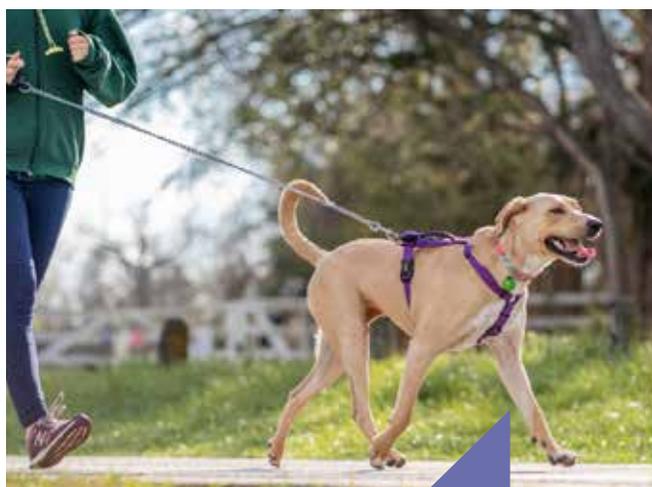


# Nouveaux règlements d'urbanisme

Le Service de l'urbanisme et de l'environnement de la Municipalité de Saint-Paul est heureux de vous annoncer que, le 27 avril dernier, des certificats de conformité ont été délivrés par la MRC de Joliette pour les règlements suivants :

- 605-2023 - plan d'urbanisme
- 606-2023 - règlement de zonage
- 607-2023 - règlement de lotissement
- 608-2023 - règlement de construction
- 609-2023 - règlement sur les permis et certificats
- 610-2023 - règlement sur les dérogations mineures
- 611-2023 - règlement sur les PPCMOI
- 612-2023 - règlement sur les PIIA

Comme les nouveaux règlements d'urbanisme sont en vigueur, vous pouvez maintenant les consulter directement en ligne dans la section « Urbanisme » du site Web de la Municipalité au [saintpaul.quebec](http://saintpaul.quebec)



## Saviez-vous que les chiens doivent être tenus en laisse en tout temps sous peine d'une amende de 500 \$ plus les frais?

Un chien en liberté c'est souvent un chien qui laissera un petit cadeau qui ne sera pas ramassé. Avec la période estivale qui approche, la Municipalité souhaite offrir des espaces publics propres à ses citoyens, ainsi qu'aux centaines de sportifs qui utiliseront des terrains sportifs extérieurs.

Les chiens doivent donc être attachés au moyen d'une laisse d'une longueur maximale de 1,85 m en tout temps, que ce soit au parc, sur une piste cyclable ou dans un sentier multifonctionnel.

Cela prévient également les incidents qui peuvent survenir avec des chiens plus agressifs qui peuvent attaquer les autres chiens en laisse ainsi que leur maître.

L'utilisation adéquate des espaces publics extérieurs, une responsabilité partagée pour le bonheur de tous!

# À mettre à votre agenda!

Collectes des encombrants

6  
Juillet

31  
août

## Sécurité des piscines résidentielles

Comme expliqué dans la dernière édition de votre bulletin municipal, de nombreuses modifications au Règlement provincial sur la sécurité des piscines résidentielles sont entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2021. Tous les propriétaires actuels et futurs de piscines ont jusqu'au 30 septembre 2025 pour se conformer aux nouvelles normes.

Vous pouvez consulter la page « Piscines résidentielles » sur le site Web de la Municipalité au [saintpaul.quebec](http://saintpaul.quebec) pour en savoir plus. Vous pouvez également consulter le Service de l'urbanisme et de l'environnement au [permis@saintpaul.quebec](mailto:permis@saintpaul.quebec) ou au 450 759-4040, poste 231, pour toute question.

## Abattage et élagage d'arbres : permis obligatoire

La Municipalité vous informe qu'il est désormais obligatoire d'avoir un permis pour couper ou élaguer un arbre, ou pour modifier le sol entourant ce dernier.

Si vous avez comme projet de couper un arbre, communiquez avec le Service de l'urbanisme et de l'environnement pour vous assurer de la conformité de votre projet d'abattage et ainsi éviter d'être en infraction. Vous pouvez le faire par courriel au [permis@saintpaul.quebec](mailto:permis@saintpaul.quebec) ou par téléphone au 450 759-4040, poste 231.

## Concours Saint-Paul en fleurs inscription du 13 mai au 30 juin 2023

Vous êtes fiers de votre aménagement paysager? Inscrivez-vous au concours Saint-Paul en fleurs pour recevoir l'un des prix remis en cartes-cadeaux de la Pépinière Saint-Paul.

## Besoins de plus d'informations?

Nous vous invitons à contacter le **Service de l'urbanisme et de l'environnement**;  
450-759-4040, poste 231,  
[permis@saintpaul.quebec](mailto:permis@saintpaul.quebec)

# Ma sécurité



## Service de prévention des incendies

### Nouveau règlement de prévention incendie (2188-2021) concernant les feux extérieurs

Nul ne peut allumer, alimenter ou maintenir allumé un feu à ciel ouvert sur son territoire sans avoir obtenu au préalable l'autorisation du Service de la prévention des incendies.

#### Avant d'effectuer un feu à ciel ouvert :

- Vous devez obtenir au préalable une autorisation, et ce, au moins 24 heures avant d'allumer un feu.
- Les seuls combustibles pouvant être utilisés sont des branches.
- Toute demande d'autorisation de feu à ciel ouvert doit être faite en ligne à l'adresse suivante : [vivrescb.com/demarches-administratives/demandes-en-ligne/feu](http://vivrescb.com/demarches-administratives/demandes-en-ligne/feu).



Toute demande sera refusée si l'endroit désigné est situé à l'intérieur du périmètre urbain, si les équipements nécessaires à l'extinction complète du feu sont absents sur le site, si l'indice de feu de forêt est à « extrême » pour le territoire visé ou si une personne a déjà présenté 3 demandes à l'intérieur des 12 derniers mois. **Aucun permis de feu à ciel ouvert n'est délivré entre le 15 avril et le 15 octobre de chaque année.**

#### Autres conseils importants :

- Faites brûler du bois sec afin d'éviter les émissions de fumée pouvant nuire au voisinage.
- Vous devez assurer une surveillance du feu en tout temps.

#### Un foyer extérieur peut être utilisé sans l'obtention d'un permis, s'il répond aux conditions suivantes :

- Avoir un âtre d'un volume d'au plus 1 m<sup>3</sup> et reposer sur une surface incombustible;
- À l'exception de la façade, être entièrement cloisonné par des matériaux incombustibles ou des pare-étincelles conformes pour les foyers;
- Être équipé d'un pare-étincelles conforme;
- Être installé à au moins 4 mètres des bâtiments et des structures, à au moins 4 mètres des arbres, des haies et de tout autre matériau combustible;
- Être installé dans la cour arrière du bâtiment à une distance minimale de 4 mètres des limites de la propriété.

Un site de camping commercial peut déroger au présent article avec l'autorisation écrite du directeur du Service de la prévention des incendies.

# Sûreté du Québec



## Une attention toute particulière pour nos enfants!

Lorsque la saison estivale arrive, plusieurs noyades surviennent soit dans les piscines privées ou publiques, dans les rivières ou même dans des accidents impliquant des embarcations de plaisance. La noyade est la deuxième cause de décès accidentel chez les enfants. La Sûreté du Québec tient donc à sensibiliser les gens aux comportements sécuritaires à adopter lors d'activités aquatiques ou nautiques afin de réduire de nombre d'accidents.

Parfois, les noyades se produisent dans des piscines familiales, et ce, même sous la supervision des parents. Les piscines résidentielles devraient être inaccessibles non seulement aux enfants de la résidence, mais également aux enfants du voisinage. Plusieurs noyades surviennent lorsque les clôtures ou portes patio sont déverrouillées et/ou lorsque l'échelle de la piscine est baissée.

### Besoin d'information supplémentaire?

il est possible de visiter le site [sauvetage.qc.ca](http://sauvetage.qc.ca). Un accident est si vite arrivé! Ayez toujours sous surveillance vos enfants lorsqu'ils jouent dans l'eau!

## Voici également quelques conseils supplémentaires afin de prévenir les noyades dans les piscines résidentielles concernant les enfants :

- Les noyades peuvent survenir dans n'importe quel endroit où il y a de l'eau : lac, rivière, piscine, spa, bain, pataugeoire, etc. Seuls quelques centimètres d'eau suffisent afin qu'une noyade survienne.
- Lorsqu'il y a des enfants dans la piscine, il faut qu'il y ait sans arrêt la surveillance d'un adulte. En 15 secondes seulement une noyade peut survenir!
- Enseignez à vos enfants à se servir des équipements de sécurité et de sauvetage, tels que le VFI, serviette, etc.
- Mettez en place des règles lorsque les enfants sont autour de la piscine. Faites en sorte que même les adultes les respectent. Vous verrez, après un certain temps, même les enfants le feront. Par exemple, ne pas plonger, ne pas courir autour de la piscine et ranger tous les jouets après la baignade.
- Si vous avez une pataugeoire ou une piscine portative, elles devraient être vidées après leur usage.
- Il est important de reconnaître les signes de noyade. Cela passe souvent inaperçu puisque par ses gestes, on pourrait croire que l'enfant joue dans l'eau.

### En voici quelques exemples :

- Généralement, l'enfant n'appelle pas à l'aide;
- Le corps est en position verticale;
- Les bras font des mouvements vigoureux sur les côtés et en avant;
- L'enfant regarde vers le haut;
- Le visage et les yeux révèlent la panique;
- L'enfant semble jouer dans l'eau.

# Mes loisirs

## Les Mardis d'Août

Le Service des loisirs et de la culture est heureux de vous présenter sa programmation 2023.

C'est une série de rendez-vous à ne pas manquer chaque mardi du mois d'août au parc Amyot (au Complexe communautaire en cas de pluie) dès 19 h 30. Le Club optimiste de Saint-Paul sera également sur place pour vendre des breuvages, des consommations alcoolisées et des grignotines lors des cinq spectacles.



**SEB & JESS**  
1<sup>er</sup> août

**JULIEN BELHUMEUR**  
8 août

**FREDZ**  
15 août

**LES ALCOOLYTES**  
23 août

**MERLE MARLOW BAND**  
accompagné de **JULIE LÉPINE** et sa troupe de danseurs Country  
30 août

### 2 nouveautés pour l'édition 2023

Contrairement à notre habitude des dernières années, plutôt que de vous proposer un spectacle familial / jeune public, il nous fait plaisir de vous offrir le spectacle du rappeur FREDZ. Que ce soit pour venir découvrir cet artiste ou parce que vous êtes fan de ce style musical, nous vous espérons en grand nombre!

C'est avec enthousiasme que nous accueillerons la troupe de danse de l'école de danse Julie Lépine pour le spectacle de fermeture qui se tiendra le 29 août prochain. En collaboration avec le Merle Marlow Band, la soirée débutera avec une prestation spéciale combinant danse et musique et un espace sera réservé pour tous ceux qui souhaiteront danser durant la soirée.

**Des rendez-vous à ne pas manquer!**  
**Apportez vos chaises.**

# Mes loisirs

## INSCRIPTIONS

Golf : jusqu'au 19 juin

Tennis : en continu durant l'été

## Programmation été 2023

### COMMENT S'INSCRIRE

**En ligne** | [www.saintpaul.quebec](http://www.saintpaul.quebec)  
**Par téléphone** | 450-759-4040, poste 252

**Par courriel** | [activites@saintpaul.quebec](mailto:activites@saintpaul.quebec)  
**En personne** | À la mairie du lundi au jeudi 8 h à midi  
et 13 h à 16 h 45 et le vendredi de 8 h à midi.

### ADRESSES DES LIEUX :

#### Saint-Paul

**Terrain de tennis du parc Amyot**  
coin des rue Royale et Lasalle

#### Joliette

**Club de golf Base de Roc**  
2870, boulevard Base-de-Roc,  
Joliette

### Golf (16 ans et +)

**Les lundis du 26 juin au 24 juillet**

Débutant-intermédiaire : 8 h 30 à 9 h 30  
Intermédiaire-avancé : 9 h 45 à 10 h 45

**Club de golf Base de Roc**

**16 et 17 ans | 84 \$**

**Adulte | 120 \$**

Remise d'une carte-rabais de 40 \$ à tous les  
inscrits pour venir pratiquer

Responsable : Benoît Arcand



### Tennis

**Les mardis du 5 septembre au 10 octobre**

5 à 8 ans : 18 h à 18 h 45  
9 à 14 ans : 18 h 45 à 19 h 45  
15 ans et plus : 19 h 45 à 21 h

**Terrain de tennis du parc Amyot**

**5 à 8 ans | 34 \$**

**9 à 14 ans | 45 \$**

**15 ans à 17 ans | 56 \$**

**Adulte | 80 \$**

Responsable : Tennis Évolution

### Pour votre information :

Les cartes Visa et Mastercard sont acceptées au Service des loisirs et de la culture.

La description des activités et du matériel nécessaire est disponible sur le module d'inscription en ligne. Les modalités d'inscriptions sont disponibles sur notre site Internet, à la section « Loisirs et culture » ou au Service des loisirs et de la culture.

**La tarification familiale applicable est un rabais de 25 % pour le 2<sup>e</sup> enfant inscrit et un rabais de 50 % pour les enfants suivants. (17 ans et moins)**

### Des questions?

Nous vous invitons à communiquer avec **le Service des loisirs et de la culture**,

450 759-4040, poste 252  
[activites@saintpaul.quebec](mailto:activites@saintpaul.quebec)

## Événement gratuit pour toute la famille

### Film en plein air - RUMBLE

Au parc Amyot  
dès le coucher du soleil

GRATUIT

**JEUDI 24 AOÛT 2023**

Apportez vos chaises et/ou vos couvertures. N'oubliez pas vos breuvages et friandises.

*En cas de pluie, le film sera présenté au Complexe communautaire (20, boulevard Brassard) à 20 h.*



## Des nouveautés dans certains parcs cet été!

### PARC DU BOURG BOISÉ

Quoi de mieux qu'un parcours d'hébertisme pour s'amuser en plein air! Ce parcours comprendra 15 modules dont une tyrolienne, des poutres, des filets à grimper et des tonneaux à traverser pour ne nommer que ceux-ci.

Un sentier ainsi qu'une aire de repos seront également aménagés tout le long du parcours, vous permettant ainsi d'accompagner vos athlètes dans l'aventure.

Les travaux se dérouleront jusqu'à la mi-août, restez à l'affût pour connaître la date de l'inauguration du parcours.



### PARC DES BERGES

Les travaux du parc des Berges débuteront au courant du mois de juin et comprendront plusieurs nouveautés dont un bâtiment utilitaire, une zone de rafraîchissement, une patinoire (en hiver) et un espace détente couvert. Les travaux se poursuivront jusqu'à l'automne et donc, dès l'hiver prochain, petits et grands pourront aller patiner sur une toute nouvelle surface.





## Rallye des ventes de garage 2023

Toutes les conditions étaient réunies pour vivre une superbe édition.

Le soleil était au rendez-vous, les visiteurs étaient de bonne humeur, des centaines de résidences ont participé à l'activité directement à leur domicile en plus des 70 kiosques réunis dans la zone piétonne au pourtour du parc Amyot. Quel succès!

Un merci aux commanditaires de l'événement ainsi qu'au Club Optimiste de Saint-Paul qui, depuis déjà plus de 10 ans, était sur place pour offrir le service de cantine au plus grand plaisir des petits et grands!

Nous félicitons aussi les résidents de la zone piétonne ainsi que les citoyens ayant réservé un espace au parc Amyot pour le bon déroulement de la journée du samedi 6 mai! Ce fut un beau succès qui vous revient.

**Au plaisir de vous retrouver en mai 2024!**

## Une soirée des bénévoles réussie!

Le 22 avril dernier avait lieu la « Soirée des bénévoles 2023 » organisée par la Municipalité de Saint-Paul pour remercier les nombreux bénévoles de Saint-Paul et souligner l'importance de leur implication.

Un souper gastronomique a été offert avec service de bar sur place et divertissement en soirée. Aussi, de nombreux prix ont été remis parmi les participants. Avec plus de 150 personnes sur place, l'événement fut un succès!



# ma bibliothèque

## HORAIRE D'ÉTÉ

De la fête nationale à la fête du Travail

Lundi | 13 h à 18 h

Mercredi | 13 h à 18 h

Vendredi | 9 h à 13 h

Dimanche | fermé

Mardi | 13 h à 19 h 30

Jeudi | 9 h à 16 h

Samedi | fermé

## Pour contrer la glissade de l'été chez nos jeunes

Il est dorénavant reconnu et documenté que nos enfants peuvent perdre jusqu'à 30 % de leurs acquis scolaires durant l'été, ce que les experts ont convenu d'appeler « la glissade de l'été ». Pour tenter de contrer cette glissade de manière ludique et amusante, votre bibliothèque vous propose le magazine « Le Curieux » et les jeux en ligne de Cochlea Team.

### Le Curieux : un journal numérique pour les jeunes et les moins jeunes

Grâce à leur abonnement à notre bibliothèque municipale, les jeunes ont accès gratuitement au journal numérique Le Curieux. Il s'agit d'un journal numérique québécois et francophone qui explique l'actualité locale et internationale aux jeunes à travers une sélection de nouvelles hebdomadaires et un dossier mensuel sur un sujet plus approfondi. Ce sont des infos fiables, sélectionnées et vérifiées par des journalistes.

Le Curieux rend aussi l'info plaisante grâce à des visuels dynamiques et colorés, à des explications accessibles aux jeunes, à des textes courts dans lesquels les mots compliqués sont définis.

En s'informant régulièrement auprès de sources fiables, les jeunes développent leur ouverture au monde, leur jugement critique et apprennent à fonder leurs opinions sur des faits solides. Une façon de contribuer à construire leur citoyenneté.

Le Curieux s'adresse principalement aux jeunes de 8 à 12 ans, mais soyez assurés que tous les membres de la famille en apprendront sur les actualités.

### COMMENT Y ACCÉDER ?

Vous n'avez qu'à vous rendre sur notre portail [biblietie.ca/services-numeriques](http://biblietie.ca/services-numeriques) et à entrer vos informations d'abonné pour vous connecter.



## Nouveau à la bibliothèque : sacs à thèmes pour les 0-5 ans

Il est maintenant possible d'emprunter des sacs à thèmes pour les enfants âgés de 0 à 5 ans à la bibliothèque Fernande-Richard! Chaque sac contient des livres, des jeux et des casse-têtes pour stimuler l'éveil à la lecture chez les tout-petits.

Le sac s'emprunte comme un livre pour une durée de 3 semaines.

Thématiques disponibles présentement : les animaux, les engins sur roues, les émotions, la maison, les saisons et les aliments.



## Concours « Ton aventure » 5<sup>e</sup> édition

Le Comité régional pour la valorisation de l'éducation (CREVALE) organise encore une fois cette année le concours « Ton aventure » pour motiver les jeunes à lire durant la saison estivale.

Le 10 mai dernier a eu lieu le lancement de la 5<sup>e</sup> édition de la campagne de sensibilisation « Ton aventure », où partenaires et intervenants ont pu découvrir sa nouvelle image, encore plus attrayante pour les jeunes. Le concours offrira toujours de nombreux prix, dont 4 500 \$ en bourses offertes par les caisses Desjardins de Lanaudière.

Pour être admissibles, les jeunes doivent commencer et terminer au moins une histoire durant la période estivale.

Pour en savoir plus, visitez la page Web [tonaventure.com](http://tonaventure.com)

### Consultez le catalogue de votre bibliothèque et découvrez les nouveautés en ligne!

Pour voir l'éventail des documents en bibliothèque ou pour connaître nos derniers achats, allez sur la page Web Bibli & cie de la bibliothèque Fernande-Richard au [biblietie.ca/biblio/bibliotheque-de-saint-paul](http://biblietie.ca/biblio/bibliotheque-de-saint-paul) et cliquez sur « catalogue de votre bibliothèque » ou « découvrez les nouveautés ».

Vous pourrez également réserver votre livre en ligne; nous le mettrons de côté pour vous ou nous vous contacterons dès qu'il sera de retour en bibliothèque. **Il faut être abonné pour réserver.**



# Ma communauté

Photo prise lors de la remise des bacs compost fournis par la Municipalité pour le projet compost de l'école primaire La Passerelle

## Un petit mot de la direction de l'école primaire La Passerelle

### Projet d'aménagement de la cour d'école Vert-Demain :

Nous sommes heureux que le projet de réfection du parc-école Vert-Demain voit le jour. Les travaux devraient avoir lieu tout au long de l'été. Pendant la période des travaux, la cour en chantier ne sera pas ouverte aux enfants par sécurité. Un module de parcours sera installé, une classe extérieure, un ajout de 4 barres de ballon-poire, des bancs et de la végétation. La majeure partie des travaux se fera cet été et le tout sera finalisé à l'été 2024, en respect des budgets.

### Inscription de votre enfant à l'école :

À tous les nouveaux arrivants, nous vous invitons à inscrire votre enfant rapidement en téléphonant à l'école.

- Pour les maternelles, 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> années : école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur : 450 758-3728
- Pour les 3<sup>e</sup> à 6<sup>e</sup> années : école Vert-Demain : 450 758-3674

Pendant la période estivale, laissez le nom de votre enfant, le niveau scolaire dans lequel il doit être inscrit et vos coordonnées pour vous rappeler. La secrétaire vous rappellera dès son retour.

### Mot aux finissants de 6<sup>e</sup> année :

Ce qu'on souhaite quand on accueille nos petits maternelles 5 ans dans le milieu scolaire, c'est d'abord de leur permettre d'avoir des racines solides.

Des racines pour qu'ils puissent bâtir leur vie sur une base costaute et que ces ancrages se multiplient de jour en jour, d'année en année, suivant leur développement et leur niveau d'âge.

On vise leur réussite sociale dans un premier temps: de petits êtres équilibrés aux valeurs humaines engagées, empreints d'empathie.

Puis, on vise leur réussite académique pour leur ouvrir le plus de champs possibles. Comme des généralistes, on pique leur curiosité dans une multitude de domaines qui forgeront leurs intérêts de demain.

Ils façonnent leur devenir, les rêves au bout des doigts et s'émancipent par des choix judicieux vers qui ils tendent à devenir.

### Aujourd'hui, nous les sentons forts! Nous les savons prêts!

Ils sont riches de connaissances acquises et de compétences développées qui leur permettront de débiter leur parcours vers la prochaine aventure.

Nous leur avons offert des ailes avec lesquelles ils voleront de leur propre chef vers le secondaire.

L'heure est à l'autonomie, aux choix judicieux, aux influences amicales, aux apprentissages ciblés, à l'adolescence naissante.

Que ce chemin soit pour chacun d'eux une envolée extraordinaire et un voyage sans pareil!

À vous, beaux élèves finissants, nous sommes enorgueillis de votre parcours, de vos progrès et de votre réussite.

Aujourd'hui, le cœur serré, nous sommes les fiers témoins de votre envolée.

Tel un papillon coloré, fier de ses couleurs et de sa maturité, soyez fiers de vous. Ouvrez tout grand vos ailes et maintenant, volez...VERS DEMAIN!

De toute l'équipe de l'école La Passerelle

## FADOQ Saint-Paul

### Bonnes nouvelles du Club FADOQ de Saint-Paul!

Nos activités régulières se sont terminées lors de la soirée de clôture le 18 mai dernier. Nous faisons une pause comme à tous les ans pour profiter de l'été et de nos activités de plein air.

Nous serons heureux de vous accueillir pour une journée « Portes ouvertes » jeudi le 14 septembre de 13 h à 17 h avec les activités habituelles de pétanque sur tapis, danse, jeux de société, bingo, tirages, collation, etc.

Au plaisir de vous revoir en grande forme!

#### RESPONSABLE :

Raymonde Beaulieu  
[raymo.beau@gmail.com](mailto:raymo.beau@gmail.com)

## Club Optimiste de Saint-Paul inc.



Bonjour à tous, stop

L'école prendra fin dans quelques jours, stop

Nos activités école se sont bien déroulées, stop

Grand merci à l'équipe école qui nous accueille si bien à chaque visite, stop

Nous espérons vous rencontrer lors de nos activités d'été, stop

On vous attend aux Mardis d'Août, stop

Qui sait, tu te joindras peut-être à notre équipe pour la prochaine année scolaire, stop

**Facebook :** @Club-optimiste-de-St-Paul-de-Joliette  
**Courriel :** [optimistest-paul@outlook.com](mailto:optimistest-paul@outlook.com)



## Club de pétanque les copains de Saint-Paul

Venez-vous amuser tous les mercredis soirs au parc Amyot avec les membres du Club de pétanque Les Copains de Saint-Paul!

Bienvenue à toutes et tous!

#### POUR INFORMATIONS :

Christiane et Roland, responsables  
**450 754-2642**

## Résidence Havre Paulois

### Un milieu de vie pour aînés

À la suite d'une demande de la Municipalité et de l'action citoyenne, le Havre Paulois a vu le jour et ouvert officiellement ses portes le 1<sup>er</sup> juillet 2022 au 200, croissant du Havre à Saint-Paul. La communauté voulant offrir du logement social à moindre coût aux aînés de Saint-Paul et des environs.

Le Havre Paulois est une résidence en attente de certification. Nous offrons un milieu de vie de 20 appartements (15 x 3 ½ et 5 x 4 ½) avec cuisine et salle de lavage dans chaque appartement. Tous nos appartements incluent l'électricité, le chauffage, l'air climatisé, la câblodistribution, un repas par jour et un pendentif de sécurité.

Le Havre Paulois est géré par un conseil d'administration composé de trois citoyens bénévoles externes, une personne mandatée par la Municipalité et trois personnes résidentes.

Avec une vingtaine d'unités seulement, la résidence donne un milieu familial et un endroit accueillant.

Nous avons actuellement un magnifique 4 ½ de disponible pour des aînés autonomes.

**Pour une visite vous pouvez appeler au 514 712-0591**



## Aux bonheurs des aînés Lanaudière

### Les services et activités se poursuivent tout l'été :

- Transports-accompagnements
- Menus travaux
- Visites et téléphones d'amitié
- Matinées musicales
- Clubs de marche
- Club de lecture
- Groupe d'écriture
- Jeudi tricot-billard-jeux
- Potagers surélevés dans votre municipalité

#### Cet été, nous vous offrons également :

Pour essayer de nouvelles activités et repousser vos limites. Gratuit pour les membres de l'organisme

- 4 sorties de vélo avec des visites culturelles
- 4 pique-niques avec des animations et jeux
- Plusieurs activités entre aînés

#### **Notre local sera fermé seulement pour les 2 semaines des vacances de la construction**

Visitez notre site Web pour y trouver notre bulletin *Le P'tit bonheur* avec toute la programmation : [auxbonheursdesaines.com](http://auxbonheursdesaines.com)

#### **POUR DEVENIR MEMBRE OU DEMANDER DE L'AIDE : C'EST SIMPLE! UN COUP DE FIL, UN COURRIEL OU UNE VISITE À NOTRE LOCAL!**

Personnes de 55 ans et plus

**222, 4<sup>e</sup> Avenue, Crabtree**  
**450-754-2348**  
**[abdalanaudiere@gmail.com](mailto:abdalanaudiere@gmail.com)**

#### **HORAIRE :**

Tous les matins du lundi au jeudi de 9 h à midi  
Les mardis et les jeudis après-midi de 13 h à 16 h



## ACCESSIBLE AU PUBLIC AUX MOMENTS SUIVANTS :

La plupart des Pauloises et Paulois connaissent le Comptoir vestimentaire de Saint-Paul ou encore, la responsable, la dévouée Madame Jeannette Laviolette. Mais connaissez-vous l'histoire de cet organisme et à quel point il vient en aide à la population?

Il y a de cela plusieurs décennies, ce sont les Sœurs de la Providence qui venaient en aide aux gens pauvres de la communauté, sous la direction du curé, M. André Chevalier. Quand il fût décidé que les Sœurs quittaient la Paroisse, un comité devait être formé pour prendre la relève et venir en aide à la population dans le besoin.

C'est donc à ce moment que le Comptoir vestimentaire fût fondé, le 13 novembre 1995. Au départ, ce dernier faisait partie de la Fabrique de Saint-Paul (église) et logeait dans le sous-sol du couvent des Sœurs de la Providence, et ce, pendant 10 ans; plus précisément de 1997 à 2017, lorsque le couvent a été vendu.

Il est important de mentionner que, même s'il faisait partie de la Fabrique, le Comptoir vestimentaire a toujours été totalement autonome. L'organisme est également incorporé.

Lorsque la Municipalité a débuté le projet de construction du nouvel entrepôt municipal, que l'organisme a été intégré dans le projet afin d'avoir un local annexé à cet entrepôt.

Depuis ce temps, le Comptoir vestimentaire occupe le 70, chemin Delangis!

# LA PETITE HISTOIRE... du Comptoir vestimentaire de Saint-Paul

Lundi | 13 h à 16 h

Mercredi | 18 h 30 à 20 h

Samedi | 13 h à 16 h



M<sup>me</sup> Laviolette (assise au centre) entourée des bénévoles du Comptoir vestimentaire

## La guignolée

La responsable du Comptoir vestimentaire, M<sup>me</sup> Laviolette, ne s'est pas arrêtée là, puisque depuis plus de 20 ans, elle s'occupe également de la Guignolée de Saint-Paul en collaboration avec les autres organismes locaux, notamment le Club Optimiste de Saint-Paul.

Les bénévoles recrutés par M<sup>me</sup> Laviolette récoltent les denrées et dons en argent dans le secteur rural de la Municipalité. L'argent et les denrées recueillis au moment de la guignolée sont utilisés pour diverses activités durant l'année. L'argent amassé est également utilisé pour offrir des bons d'achat distribués comme paniers de Noël aux familles dans le besoin. Des cadeaux sont également offerts aux enfants de 0 à 10 ans pour Noël.

## En plus d'être une boutique de vêtements à l'année, le Comptoir vestimentaire c'est :

- le fruit du travail de 12 personnes bénévoles à l'année qui partagent des valeurs de savoir-être, bienveillance, souci d'autrui de dévouement;
- un endroit où accueillir les familles dans le besoin (en toute discrétion) afin de les aider à obtenir les essentiels pour tous, selon leurs besoins;
- un organisme qui remet plus de 5 000 \$ par année à l'école pour les enfants qui dînent sur place, mais qui n'ont pas de lunch, et plus de 5 000 \$ aux familles démunies souhaitant bénéficier des activités municipales comme le camp de jour.

## Quelques mots de la responsable

Bien sûr, cet organisme ne serait pas ce qu'il est aujourd'hui sans le dévouement et le travail acharné de la responsable, M<sup>me</sup> Jeanette Laviolette. Plusieurs bénévoles acceptent de participer à ce projet parce que l'enthousiasme et la bienveillance de cette femme sont contagieux!

M<sup>me</sup> Laviolette est émue de voir l'implication et la générosité de ses bénévoles. Elle se compte chanceuse d'être aussi bien entourée.

Pour elle, le soin des dons est important. C'est une question de respect pour les défavorisés. Ce n'est pas parce que ces gens sont pauvres qu'ils doivent porter des articles malpropres, usés, tachés, ou autre. M<sup>me</sup> Laviolette est très sélective dans les dons que le Comptoir vestimentaire reçoit chaque semaine. Chaque item est sélectionné avec soin et doit bien paraître dans la boutique.

Cette grande dame espère avoir la santé nécessaire encore longtemps pour garder le fort! Elle tente par contre tout de même de trouver de la relève pour plus tard. Malgré toutes ses années, la passion reste là.

« Le Comptoir vestimentaire me fait vivre! »

nous a-t-elle confié.

M<sup>me</sup> Laviolette voulait également remercier les employés du Service des travaux publics de la Municipalité qui donnent un bon coup de main pour le transport des dons à l'intérieur du local.

**L'organisme vous remercie pour vos généreuses  
contributions et pour votre indispensable collaboration!**

**www.LOCATION GONFLABLES.com**

Location de jeux gonflables et d'accessoires de fêtes



**514 236-1249**

www.locationgonflables.com  
info@locationgonflables.com

7G rue Amyot  
St-Paul de Joliette



DANS VOTRE QUOTIDIEN DEPUIS 70 ANS

www.groupe-gaudreault.com

**Laissez-vous TRANSPORTER**

info@groupe-gaudreault.com



450 759 3008  
450 368 6065

**Engagés,  
à vos côtés**

Guidés par nos valeurs coopératives, nous sommes présents dans les moments qui comptent.




**Julie Olivier**  
Courtier immobilier résidentiel

**B. 450 759.3008**  
**C. 450 368.6065**  
jolivier@remaxprestige.ca



*Votre courtier au cœur de St-Paul!*



**Pepinière St-Paul**

399, Boul. Brassard, C.P. 280  
St-Paul de Joliette, Qc J0K 3E0  
info@pepinierestpaul.biz  
450.754.2831



www.pepinierestpaul.biz

**SERVICE DE CONTENEUR**

699, BOULEVARD BRASSARD,  
ST-PAUL DE JOLIETTE, QC  
J0K 3E0

LUNDI AU VENDREDI  
**7 H 30 À 16 H 30**  
SAMEDI  
**8 H 30 À 12 H 00**



**RECYCLER POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES**

PETITE ET GRANDE QUANTITÉ

**450-754-2839**  
**1 877-753-2839**

RMRECYCLAGE@HOTMAIL.COM  
WWW.RMRECYCLAGE.COM



**BÉTON MALO**

Plus vieux depuis 1946

**450.756.6612**



**(450) 753-9914**  
garagegenereux@videotron.ca

**GARAGE GÉNÉREUX 2013 INC.**  
mécanique générale | anti-rouille | vente et poses de pneus

44, boul. brassard, St-Paul de Joliette (Québec) J0K 3E0

**DCA**  
COMPTABLE  
PROFESSIONNEL  
AGRÉÉ inc.



T 450 756.1851 F 450 756.0226  
611, boul. de l'Industrie  
St-Paul-de-Joliette (Qc) J0K 3E0

rodeocreatif.com  
450 867-1202

**RODEO** boîte créative

Logo | site web | publicité | édition

**MERCI À NOS PARTENAIRES!**